

SMAIO, pionnier d'une approche holistique de la chirurgie de la colonne vertébrale, lance son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris

- + SMAIO développe l'une des plus importantes bases de données mondiales de patients souffrant de pathologies de la colonne vertébrale, dont l'analyse permet d'améliorer en continu leur prise en charge
- + Approche holistique de la chirurgie de la colonne vertébrale alliant :
 - o planification du réalignement vertébral et du positionnement précis des implants,
 - o exécution assistée de la chirurgie par des guides sur-mesure en impression 3D et des tiges d'union cintrées sur-mesure en fonction de l'anatomie du patient,
 - o analyse transversale des résultats via une plateforme d'analyse de données cliniques et d'imagerie.
- + Un investissement de 9 M€ de NuVasive, un leader mondial dans les innovations technologiques pour la colonne vertébrale, dont environ 4,5 M€ d'engagements de souscription à l'introduction en bourse et 4,5 M€ de paiements d'étapes (potentiellement d'ici 36 mois) conditionnés à l'obtention d'enregistrements réglementaires auprès de la FDA
- + Prix de l'offre à prix ferme : 5,54 € par action
- + Taille initiale de l'offre : augmentation de capital de 9,00 M€, pouvant être portée à 11,90 M€ environ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
- + Engagements de souscription à hauteur de 6,80 M€ dont environ 4,5 M€ de la part de NuVasive et 2,00 M€ de la part de NextStage AM
- + Période de souscription du 24 jusqu'au 31 mars 2022 (17h pour les souscriptions et achats aux guichets, 20h par Internet) pour l'Offre public et jusqu'au 31 mars 2022 (17h30 CET) pour le Placement global
- + Règlement-livraison prévu le 5 avril 2022 et début des négociations des actions prévu le 6 avril 2022
- + Éligibilité aux dispositifs : PEA, PEA-PME, Réduction d'impôt sur le revenu, Entreprise innovante par Bpifrance, Réinvestissement économique dans le cadre d'un apport cession (article 150-0 B ter du Code général des impôts)



Lyon, le 23 mars 2022 – 21h CET – SMAIO (Software, Machines and Adaptive Implants in Orthopaedics), un acteur français spécialisé dans la chirurgie rachidienne complexe disposant d'une offre globale composée de logiciels, de dispositifs implantables et de services associés, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le système multilatéral de négociations Euronext Growth® Paris (Code ISIN : FR0014005180 / Mnémonique : ALSMA)

L'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») a approuvé, le 23 mars 2022 sous le numéro 22-067, le Prospectus relatif à l'introduction en bourse de la Société. Le document est disponible sans frais auprès de SMAIO, ainsi que sur les sites Internet de SMAIO (www.smaio-finance.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Philippe ROUSSOULY, Président directeur général de SMAIO, déclare : « *Notre projet d'introduction en bourse constitue une étape majeure pour SMAIO qui vise à instaurer un nouveau paradigme dans la chirurgie du rachis. Aujourd'hui, les principaux acteurs sont avant tout des fabricants d'implants qui se sont dans le temps convertis à l'utilisation d'outils logiciels afin d'aider le chirurgien à améliorer les résultats des procédures qu'il met en œuvre. L'approche différenciée de SMAIO repose sur plus de dix années d'expérience dans l'exploitation numérisée des données analysant la performance et le risque des chirurgies de la colonne vertébrale pour déployer une stratégie globale alliant une planification précise, une exécution sur-mesure servie par plusieurs technologies intégrées d'assistance au chirurgien et un suivi analytique des données patients dans la durée. Précurseur dans l'utilisation de la data pour soigner les pathologies rachidiennes, SMAIO s'appuie sur KEOPS, l'une des plus importantes bases de données contenant plus de 100 000 cas patients afin de réaliser une chirurgie sur-mesure au profit d'un équilibre optimal et durable du patient. Innovateur reconnu dans le domaine de la planification chirurgicale, la société a également conclu un accord d'investissement avec NuVasive, leader mondial dans les innovations technologiques de la colonne vertébrale, qui permettra d'accélérer l'exécution de ses projets R&D et renforcera ses capacités de commercialisation. Bénéficiant de résultats cliniques solides grâce à plus de 1 400 chirurgies réalisées à date avec ses implants et ses solutions logicielles, SMAIO apporte au système de santé une réelle valeur ajoutée à travers le suivi de la qualité de vie des patients. Ces données post-opératoires continuent d'alimenter la base de données de SMAIO et augmentent constamment la qualité des interventions futures. Notre approche holistique permet ainsi de pousser à son paroxysme le processus d'amélioration continue de la chirurgie du rachis. Positionné sur un marché en forte croissance, tiré par le besoin de solutions efficaces et fiables, SMAIO ambitionne, grâce à ce projet d'introduction en bourse, d'accélérer son développement commercial, notamment aux Etats-Unis, premier marché du rachis au monde, tout en exploitant l'immense potentiel de sa base de données et de ses technologies chirurgicales sur-mesure ouvrant, à terme, la voie à la robotique active et à l'automatisation progressive des interventions chirurgicales de la colonne vertébrale.* »

L'ambition de SMAIO

“ Optimiser la procédure chirurgicale grâce à une gamme holistique de solutions afin de restaurer de manière pérenne l'équilibre sagittal des patients. ”

Aujourd'hui, le standard de traitement des pathologies rachidiennes, l'arthrodèse, est confronté à deux limites importantes : la chirurgie rachidienne se révèle souvent insuffisamment planifiée tandis que la plupart des implants empêchent une exécution précise du plan chirurgical, ce qui peut conduire à des interventions inadaptées aux spécificités de chaque patient et à des réinterventions risquées et coûteuses. Sur le marché de l'arthrodèse estimé à 3 milliards d'euros¹, SMAIO se positionne comme l'un des rares acteurs à pouvoir surpasser ces deux limites grâce à une approche pensée dès l'origine comme globale et intégrée. Elle apporte au chirurgien, une gamme de solutions holistiques nommée i-kontrol, optimisant ses capacités opératoires pour lui permettre d'atteindre le plus systématiquement possible un résultat favorable et durable. Cette approche innovante repose sur trois piliers : une planification sur-mesure précise paramétrée en fonction des préférences du chirurgien, une technologie intégrée d'assistance à l'exécution de la chirurgie et un suivi analytique de la performance et du risque de chaque procédure chirurgicale.

01 Planification chirurgicale précise grâce à l'analyse d'images, au big data² et à des algorithmes prédictifs

En s'appuyant sur sa plateforme de gestion de données KEOPS (KnowledgE base for Orthopaedic PhysicianS), qui recense plus de 100 000 cas patients opérés depuis plus de dix ans, SMAIO apporte au chirurgien une feuille de route précise pour lui permettre de choisir la meilleure stratégie opératoire de positionnement des implants et de restauration de la forme de dos la mieux adaptée à chaque patient.

02 Exécution assistée optimale de la chirurgie grâce aux implants et aux guides sur mesure

SMAIO propose une réalisation assistée de la procédure chirurgicale s'appuyant point par point sur la feuille de route tracée lors de la phase de planification dans le but de restaurer de manière optimale l'équilibre du patient. En utilisant des guides de visée pédiculaire morfo adaptés à l'anatomie de chaque vertèbre, les vis pédiculaires au design spécifique, précisément implantées dans chaque pédicule, engendrent un réalignement progressif de la colonne vertébrale sur des tiges cintrées sur mesure et entraînent harmonieusement les segments non opérés et le bassin vers une position économique respectant la morphologie de chaque patient.

03 Suivi de la qualité de vie des patients et la formation des chirurgiens

La plateforme KEOPS permet de suivre la qualité de vie des patients en les sondant à différents stades post-opératoires. L'analyse continue des données recueillies et les croisements effectués entre les paramètres cliniques et d'imagerie contribuent à un processus d'amélioration continue. De plus, SMAIO propose des programmes de formation ayant pour objectif d'enseigner aux chirurgiens les meilleures pratiques permettant de restaurer l'équilibre du patient de façon sûre et durable.

¹ The Millennium Research Group

² SMAIO développe un algorithme de restauration de la forme physiologique du dos en s'appuyant sur une base de données comptant plus de 100 000 dossiers patients.

Des résultats cliniques solides avec plus de 1 400 chirurgies réalisées dans 6 pays

Depuis 2010, et le lancement de la base de données KEOPS, SMAIO a permis à des centaines de spécialistes des chirurgies rachidiennes d'analyser précisément la performance et le risque des chirurgies qu'ils mettent en œuvre. Dès 2014, le logiciel de planification du réalignement vertébral **KEOPS sagittal balance analyzer** a permis de planifier plusieurs milliers de cas de restauration de l'équilibre, l'exécution ayant été réalisée avec un cintrage manuel par le chirurgien avec la plupart des gammes d'implants présentes sur le marché. A la suite de l'obtention du marquage CE pour sa propre gamme d'implants **KHEIRON** en juin 2019, plus de 1 400 chirurgies ont été réalisées par les chirurgiens avec les solutions SMAIO. Les tiges sur-mesure **K-rods** sont commercialisées en Europe depuis juin 2021.

Fort de performances cliniques solides, la gamme KHEIRON a reçu, dès 2020, l'approbation 510(k) de la Food and Drug Administration (FDA – autorité de santé nord-américaine), permettant sa commercialisation aux Etats-Unis où les premières chirurgies ont été réalisées fin 2021.

Annnonce d'un partenariat avec NuVasive, un leader dans les innovations technologiques pour la colonne vertébrale

Partageant avec SMAIO une vision similaire de l'importance de la planification du réalignement vertébral et du positionnement des implants pour obtenir des résultats favorables, répétables et durables, NuVasive et SMAIO ont conclu un accord de partenariat et de licence pour développer les solutions de planification de SMAIO, soutenir les innovations et les efforts de commercialisation.

Dans le cadre de cette collaboration, NuVasive investira un montant global de **10 M\$** (9 M€³) dans SMAIO qui se décompose en :

- + Un engagement de souscription de **5 M\$** (environ 4,5 M€) à l'augmentation de capital au moment de l'introduction en bourse ;
- + Un 1^{er} paiement d'étape de **3 M\$** (environ 2,7 M€) environ 12 mois après la présente introduction en bourse pour une première version de la plateforme SMAIO intégrant les implants NuVasive, suite à sa certification 510(k) par la FDA ;
- + Un 2nd paiement d'étape de **2 M\$** (environ 1,8 M€) prévu 2 à 3 ans après l'introduction en bourse, consécutivement à la certification 510(k) d'une version plus avancée de la plateforme co-développée par les deux sociétés.

NuVasive disposera d'une exclusivité concernant les partenariats de développements d'outils de planification mis en œuvre par SMAIO sur une durée de 3 ans suivant la sortie du deuxième logiciel co-développé.

Enfin, il est prévu dans le cadre du partenariat que SMAIO mette en place un service d'analyse d'images et d'aide à la planification pour les clients de NuVasive, engendrant ainsi des paiements récurrents proportionnels au nombre d'analyses réalisées.

Une stratégie conquérante alliant le développement commercial, notamment aux Etats-Unis, et des avancées en matière de R&D

1. Une stratégie commerciale optimisée combinant vente directe et distribution avec un objectif de CA de 12 M€ et d'un résultat net positif d'ici 2025

Disposant déjà d'une présence commerciale dans 6 pays européens et forte d'une trajectoire ascendante de son chiffre d'affaires depuis la commercialisation de l'implant KHEIRON en 2019 (390 K€ de CA en 2019 vs 2,1 M€ en 2021⁴), SMAIO entend continuer à accélérer les ventes de sa solution dans de nouvelles zones d'intérêt en Europe, aux Etats-Unis et en Australie. La Société prévoit de renforcer son équipe commerciale en France et son réseau d'agents et de distributeurs pour le développement à l'international.

SMAIO cible en priorité les États-Unis, le 1^{er} marché de la chirurgie rachidienne qui représente plus de 70% du marché mondial en valeur et se caractérise par des prix de vente supérieurs par rapport aux autres zones géographiques. L'investissement de NuVasive contribuera à renforcer rapidement la visibilité commerciale de SMAIO et sa réputation dans cette région.

³ sur la base d'un taux de change indicatif de 1 euro pour 1,10 dollar

⁴ chiffre d'affaires non-audité

D'ici 2025, la Société compte dépasser un volume de ventes annuel de 12 M€ et réaliser un résultat net positif.

2. Un projet R&D pour renforcer rapidement la position de SMAIO sur le marché du rachis et ouvrant des perspectives de collaborations industrielles pour la commercialisation des premiers robots-chirurgiens actifs

Au 2nd semestre 2022, la Société prévoit la commercialisation de guides de visée pédiculaires innovants qui rendront le positionnement de la vis KHEIRON extrêmement simple et amélioreront encore l'exécution précise de la feuille de route chirurgicale en conjonction avec les tiges sur-mesure K-rods et les vis réalignantes KHEIRON.

En parallèle, la Société compte lancer la production de supports en impression 3D capables de s'accoupler de façon précise avec chaque vertèbre du patient pour réaliser des marqueurs spécifiques à chaque vertèbre. Localisables par une caméra, ces marqueurs pourront guider un bras robotisé qui prendra en compte les micromouvements du patient tels que la respiration.

Cette technologie, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, ouvrira le champ de la robotique active et engendrera de nombreuses opportunités de partenariat pour SMAIO afin de développer à long terme un robot capable de réaliser de façon autonome une partie de l'intervention chirurgicale aux côtés du chirurgien.

Raisons de l'Offre

Le produit net de l'émission des Actions Nouvelles dans le cadre de l'Offre sera destiné à doter SMAIO des moyens nécessaires pour financer sa stratégie ambitieuse de développement et ouvrir à long terme le champ de la robotique active, selon la répartition suivante :

- environ 38% au développement d'une version customisée pour NuVasive de la plateforme i-plan (incluant les logiciels KEOPS, Balance Analyzer 3D, et SPIDER Plan et les services associés) dénommée « NuVasive Planning Solution », destinée à s'interfacer à la plateforme de technologies intégrées Pulse®, et la montée en puissance en parallèle des services d'analyses d'images ;
- environ 45% au développement commercial de la Société sur différents marchés (Europe, Australie, États-Unis), afin notamment de promouvoir les ventes du système KHEIRON et des implants sur mesure de la Société auprès de chirurgiens ciblés grâce à un réseau d'agents et/ou de distributeurs qui serait progressivement étoffé, au besoin en fonds de roulement qui l'accompagne, et à l'ajout d'une fonction de poly-axialité aux vis du système KHEIRON pour le rendre plus adapté aux besoins du marché américain ;
- environ 17% au développement de la technologie brevetée des guides et des trackers morpho-adaptés en démontrant son apport décisif pour la robotique active par la mise à disposition d'un kit de visée pédiculaire précise, interfaçable avec n'importe quel robot passif présent sur le marché pour le rendre actif.

Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75,55%, sur la base d'un Prix de l'Offre (soit un produit net estimé de 5,95 M€), les fonds levés seraient alloués aux objectifs indiqués ci-dessus dans les mêmes proportions.

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou « OPF ») ; étant précisé que : les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 200 actions incluses, et fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans

certains pays (à l'exception, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon).

Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF si la demande le permet.

Taille initiale de l'Offre

La Société émettra un nombre maximum de 1.624.548 actions ordinaires nouvelles (les « Actions Nouvelles Initiales ») dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (correspondant, à titre indicatif, à un montant global, primé d'émission incluse, d'environ 9,00 M€).

Clause d'Extension

Afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles d'un maximum de 15%, correspondant à un nombre maximum de 243.682 Actions Nouvelles Complémentaires (la « Clause d'Extension »), soit un nombre d'actions ordinaires à émettre pouvant être porté à 1.868.230 en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Option de Surallocation

Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira au Chef de File – Teneur de Livre une option de surallocation (l'« Option de Surallocation ») permettant de souscrire des actions nouvelles supplémentaires dans la limite de 15% du nombre d'Actions Nouvelles, soit un maximum 280.234 Actions Nouvelles Supplémentaires, au Prix de l'Offre. Cette Option de Surallocation pourra être exercée en une seule fois à tout moment, en tout ou partie, pendant une période de trente jours calendaires à compter du jour de la date de début de négociation des actions sur le marché Euronext Growth® Paris, soit à titre indicatif, au plus tard le 6 avril 2022 (inclus). En cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, le nombre d'Actions Offertes (Actions Nouvelles Initiales, Actions Nouvelles Complémentaires et Action Nouvelles Supplémentaires) représenterait 2.148.464 actions ordinaires Nouvelles.

Prix de l'offre

Le prix des Actions Offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des Actions Offertes dans le cadre du Placement Global (le « Prix de l'Offre »).

Le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la société le 22 mars 2022 à 5,54 euros par action.

Montant de l'offre

A titre indicatif, le produit brut et le produit net de l'émission seraient les suivants :

En M€	Emission à 75,55%	Offre à 100%	Après Clause d'Extension et hors Option de Surallocation	Après Clause d'Extension et Option de Surallocation
Produit brut	6,75 M€	9,00 M€	10,35 M€	11,90 M€
Dépenses estimées	0,80 M€	0,95 M€	1,05 M€	1,16 M€
Produit net	5,95 M€	8,05 M€	9,30 M€	10,74 M€
Capitalisation boursière théorique	26,82 M€	29,02 M€	30,37 M€	31,93 M€

Engagements de souscription reçus

SMAIO a reçu des engagements de souscription de la part de nouveaux investisseurs pour un montant total de 6,50 M€ (soit 72% du montant de l'Offre), dont environ 4,5 M€ de NuVasive et 2,00 M€ de NextStage AM. En outre, la société Sylorus Scientific, actionnaire historique de la Société, a souscrit un

engagement de souscription de 0,30 M€, portant le total des engagements de souscription reçus par la Société à hauteur de 6,80 M€, soit 75,55% du montant de l'Offre.

Engagement d'abstention et de conservation des titres

La Société s'est engagée envers le Chef de File et Teneur de Livre à ne pas procéder à l'émission, l'offre ou la cession, ni à consentir de promesse de cession, sous une forme directe ou indirecte (notamment sous forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), d'actions ou de valeurs mobilières, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société, ni à formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe, à compter de la date de signature du Contrat de Placement et jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours calendaires suivant la date du règlement-livraison de l'Offre sous réserve de certaines exceptions.

L'ensemble des actionnaires de la Société à la date de la Note d'Opération se sont engagés envers le Chef de File et Teneur de Livre à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison de l'Offre, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre et sous réserve de certaines exceptions habituelles.

Il convient de noter que les sociétés NuVasive et NextStage, qui se sont engagées à souscrire à l'Offre, n'ont pas pris d'engagement de conservation.

Sylorus Scientific n'a pas pris d'engagement de conservation pour les titres objet de son engagement de souscription.

Calendrier indicatif de l'opération

23 mars 2022	Approbation du Prospectus par l'AMF. Mise à disposition du Prospectus sur le site internet de la Société. Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus.
24 mars 2022	Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPF. Ouverture de l'OPF et du Placement Global.
31 mars 2022	Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Clôture du Placement Global à 17 heures 30 (heure de Paris)
1 ^{er} avril 2022	Allocations / Exercice éventuel de la Clause d'Extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre. Diffusion du communiqué indiquant résultat de l'Offre Première cotation des actions de la Société sur Euronext Growth®
5 avril 2022	Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global.
6 avril 2022	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth® sur une ligne de cotation intitulée « SMAIO ». Début de la période de stabilisation éventuelle.
6 mai 2022	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation. Fin de la période de stabilisation éventuelle.

Modalités de souscription et d'achat

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 31 mars 2022 à 17h (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20h (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par Midcap, une division de TP ICAP (Europe) SA (le « Chef de File et Teneur de Livre ») au plus tard le 31 mars 2022 à 17h30 (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Révocation des ordres d'achat et de souscription

Les ordres de souscription reçus des particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF, le 31 mars 2022 à 20h (heure de Paris). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.

Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué auprès du Chef de File et Teneur de Livre et ce jusqu'au 31 mars 2022 à 17h30 (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Eligibilité de l'Offre aux dispositifs PEA, PEA-PME, à la réduction de l'impôt sur le revenu, et au réinvestissement économique dans le cadre d'un apport cession (article 150-0 B ter du Code général des impôts)

SMAIO estime respecter les critères d'éligibilité au dispositif PEA PME-ETI précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions SMAIO peuvent être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA PME-ETI, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Les versements au titre de la souscription directe au capital de SMAIO peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, en application de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts et dans le cadre de la loi de finances 2019. Les investisseurs susceptibles de bénéficier de cette réduction d'impôt sur le revenu sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin d'apprécier leur situation personnelle au regard de la réglementation spécifique applicable.

La société est également éligible au dispositif 150-0 B ter du Code général des impôts, qui permet aux personnes qui ont cédé des titres apportés dans un délai de trois ans suivant l'apport de bénéficier du maintien du report d'imposition en cas de souscription en numéraire.

SMAIO est par ailleurs labellisée « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Codes d'identification des titres SMAIO

Libellé : SMAIO

Code ISIN : FR0014005180

Mnémonique : ALSMA

Secteur d'activité - Classification ICB : Medical Equipment - 20102010

Intermédiaires financiers et conseils



Chef de File et Teneur de Livre

EuroLand
Corporate

Listing sponsor



Conseil juridique

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus approuvé par l'AMF le 23 mars 2022 sous le numéro 22-067 est disponible sur le site Internet de SMAIO dédié à l'opération (<https://www.smaio-finance.com>) et sur le site de l'AMF (<https://www.amf-france.org>), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de SMAIO, 2, Place Berthe Morisot 69800 Saint-Priest, France.

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

SMAIO attire l'attention du public sur la section 3 « Facteurs de risques » du Prospectus. La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société, ainsi que le prix de marché des actions de SMAIO.

SMAIO attire particulièrement l'attention du public sur les risques significatifs suivants :

- **Risque lié aux besoins de financement actuels et futurs : la capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles. Compte tenu de son modèle de développement, plusieurs levées de fonds seraient probablement nécessaires, et le risque de dilution pour les actionnaires pourrait être élevé ;**
- **Risque de liquidité : la trésorerie disponible et le préfinancement du crédit impôt recherche, de la Société ne permettent pas de couvrir les besoins financiers au-delà du 30 avril 2022.**

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future de SMAIO, ainsi qu'à l'environnement dans lequel SMAIO évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans la section 3 « Facteurs de risques » du Prospectus approuvé par l'AMF le 23 mars 2022 sous le numéro 22-067.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et SMAIO décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle de SMAIO. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.

A propos de SMAIO

Précurseur de l'exploitation de données cliniques et d'imagerie de la colonne vertébrale, SMAIO conçoit des solutions globales pour les spécialistes de la chirurgie rachidienne. La Société possède une expertise reconnue grâce à KEOPS, son logiciel de gestion de big data devenu une référence mondiale avec plus de 100 000 cas patients répertoriés.

SMAIO propose aux chirurgiens du rachis une plateforme complète, I-Kontrol, intégrant la planification, les dispositifs implantables et les services associés, qui leur permet de traiter de façon efficace, sûre et durable les pathologies de la colonne vertébrale.

SMAIO se positionne à l'avant-garde de l'innovation avec l'ambition de proposer aux chirurgiens des solutions avancées d'assistance à la chirurgie qui permettraient d'atteindre systématiquement un haut niveau de performance et de répétabilité.

Basée à Lyon, SMAIO bénéficie des compétences de plus de 30 collaborateurs hautement spécialisés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site : www.smaio.com

Contacts

SMAIO

Philippe Roussouly
Président directeur général
investors@smaio.com

NewCap

Dusan Oresansky/Quentin Massé
Relations investisseurs
smaio@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 92

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
smaio@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une quelconque offre ou invitation à acquérir ou souscrire des titres, et ne fait pas partie d'une telle offre ou invitation, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud ou dans tout autre pays. Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant SMAIO ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Une offre au public de valeurs mobilières en France ne serait ouverte qu'après approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus correspondant. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les États membres (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus ou (ii) conformément aux autres dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les valeurs mobilières à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les États membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Résumé du prospectus

Section 1 - Introduction																																																									
1.1	Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières Libellé pour les actions : SMAIO – Code ISIN : FR0014005180 – Code Mnémonique : ALSMA																																																								
1.2	Identité et coordonnées de l'émetteur S.M.A.I.O, dont le siège social est situé : 2, place Berthe Morisot, 69800 Saint-Priest (la « Société ») Code LEI : 969500T1Z0DAZXPZMC93																																																								
1.3	Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le Prospectus Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02																																																								
1.4	Date d'approbation du prospectus : 23 mars 2022 sous le numéro 22-067																																																								
1.5	Avertissements Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant est susceptible, en vertu du droit national, de devoir supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais seulement si, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent ou ne fournit pas les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières. L'information faisant l'objet du Prospectus permet de rétablir, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès entre les différents actionnaires et investisseurs à l'information relative à la Société.																																																								
Section 2 - Informations clés sur l'émetteur																																																									
Point 2.1 - Emetteur des valeurs mobilières																																																									
2.1.1	Siège social / Forme juridique / LEI / Droit applicable / Pays d'origine - Siège social : 2, place Berthe Morisot, 69800 Saint-Priest - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration - LEI : 969500T1Z0DAZXPZMC93 - Droit applicable / Pays d'origine : droit français / France																																																								
2.1.2	Principales activités S.M.A.I.O (Software, Machines and Adaptative Implants in Orthopaedics), basée en région lyonnaise est spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux pour le traitement chirurgical des déformations du rachis. S.M.A.I.O a été fondée en 2009 par un groupe de chirurgiens possédant une forte expertise dans le traitement des pathologies de la colonne vertébrale avec un intérêt particulier pour la restauration de l'équilibre et de la balance sagittale des patients. La Société fournit aux chirurgiens une solution complète comprenant des programmes de formation, une assistance à la planification chirurgicale s'appuyant sur une base de données appelée KEOPS de plus de 100 000 cas, des implants de dernière génération personnalisés avec la mise à disposition de tiges sur mesure et un registre d'analyse de données cliniques. S.M.A.I.O se distingue par une proposition de valeur unique basée sur les piliers suivants : - le développement d'un algorithme de la forme physiologique du dos intégrant les compensations pelviennes et thoraciques pour restaurer un dos sain le plus adapté à chaque patient tout en maximisant l'impact de la chirurgie sur la qualité de vie en s'appuyant sur la base de données KEOPS ; - la restauration de l'équilibre optimal du patient grâce à (i) des tiges cintrées sur mesure et (ii) l'utilisation d'implants spécifiques utilisant le principe de translation selon lequel les vertèbres s'alignent pleinement sur la tige en titane contrairement aux systèmes de vis polyaxiales proposées par la majorité des acteurs pour lesquels l'effet d'aplatissement de la tige rend l'exécution précise du planning chirurgical impossible ; - la création d'un flot d'activités moins opératoire dépendant dans lequel (i) l'élaboration de la stratégie chirurgicale est réalisée en lien avec les données présentes dans la base pour les cas comparables, (ii) l'exécution de la stratégie est favorisée par l'utilisation d'implants sur mesure et (iii) la documentation des résultats cliniques obtenus permet une amélioration continue des soins apportés au patient ; - la mise en place d'un nouveau modèle de développement incluant l'analyse de données et par la suite la robotique grâce à l'intégration de la société Sylorus Robotics pour délivrer un service à forte valeur ajoutée aux chirurgiens, source de gains de parts de marché afin (i) d'accélérer la procédure chirurgicale tout en la rendant plus sûre, (ii) permettre une exécution plus répétable et prévisible de la chirurgie et (iii) diminuer les complications et la nécessité d'opérations de reprise engendrant ainsi une amélioration significative de la qualité de vie des patients.																																																								
2.1.3	Principaux actionnaires A la date du Prospectus, la société Sylorus Scientific, société holding détenue par Messieurs Philippe et Pierre Roussouly, détient 75,10% du capital et des droits de vote de la Société, le solde du capital et des droits de vote de la Société étant détenu par Monsieur Jean-Charles Roussouly, Directeur des Opérations de la Société.																																																								
2.1.4	Identité des principaux dirigeants Monsieur Philippe Roussouly, Président-Directeur Général.																																																								
Point 2.2 - Informations financières clés concernant l'émetteur																																																									
2.2.1	Informations financières historiques Les états financiers présentés ci-dessous sont ceux présentés dans le Prospectus.																																																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DONNEES BILANCIELLES (En euros)</th> <th>30.06.2021</th> <th>31.12.2020</th> <th>31.12.2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TOTAL DE L'ACTIF</td> <td>7 713 650</td> <td>6 454 963</td> <td>3 837 290</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>2 596 750</td> <td>2 517 486</td> <td>2 231 051</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles</td> <td>1 108 139</td> <td>875 199</td> <td>139 266</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières</td> <td>587 163</td> <td>68 241</td> <td>6 940</td> </tr> <tr> <td>Actif immobilisé</td> <td>4 292 052</td> <td>3 460 926</td> <td>2 377 257</td> </tr> <tr> <td>Stocks et en-cours</td> <td>1 758 946</td> <td>1 823 428</td> <td>274 147</td> </tr> <tr> <td>Créances clients</td> <td>439 141</td> <td>222 688</td> <td>142 018</td> </tr> <tr> <td>Autres créances</td> <td>924 381</td> <td>707 829</td> <td>393 765</td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>299 130</td> <td>240 092</td> <td>650 103</td> </tr> <tr> <td>Actif circulant</td> <td>3 421 598</td> <td>2 994 037</td> <td>1 460 033</td> </tr> <tr> <td>TOTAL DU PASSIF</td> <td>7 713 650</td> <td>6 454 963</td> <td>3 837 290</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres</td> <td>877 765</td> <td>(437 871)</td> <td>1 786 582</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et Dettes financières</td> <td>5 710 482</td> <td>6 056 800</td> <td>1 400 964</td> </tr> </tbody> </table>	DONNEES BILANCIELLES (En euros)	30.06.2021	31.12.2020	31.12.2019	TOTAL DE L'ACTIF	7 713 650	6 454 963	3 837 290	Immobilisations incorporelles	2 596 750	2 517 486	2 231 051	Immobilisations corporelles	1 108 139	875 199	139 266	Immobilisations financières	587 163	68 241	6 940	Actif immobilisé	4 292 052	3 460 926	2 377 257	Stocks et en-cours	1 758 946	1 823 428	274 147	Créances clients	439 141	222 688	142 018	Autres créances	924 381	707 829	393 765	Disponibilités	299 130	240 092	650 103	Actif circulant	3 421 598	2 994 037	1 460 033	TOTAL DU PASSIF	7 713 650	6 454 963	3 837 290	Capitaux propres	877 765	(437 871)	1 786 582	Emprunts et Dettes financières	5 710 482	6 056 800	1 400 964
DONNEES BILANCIELLES (En euros)	30.06.2021	31.12.2020	31.12.2019																																																						
TOTAL DE L'ACTIF	7 713 650	6 454 963	3 837 290																																																						
Immobilisations incorporelles	2 596 750	2 517 486	2 231 051																																																						
Immobilisations corporelles	1 108 139	875 199	139 266																																																						
Immobilisations financières	587 163	68 241	6 940																																																						
Actif immobilisé	4 292 052	3 460 926	2 377 257																																																						
Stocks et en-cours	1 758 946	1 823 428	274 147																																																						
Créances clients	439 141	222 688	142 018																																																						
Autres créances	924 381	707 829	393 765																																																						
Disponibilités	299 130	240 092	650 103																																																						
Actif circulant	3 421 598	2 994 037	1 460 033																																																						
TOTAL DU PASSIF	7 713 650	6 454 963	3 837 290																																																						
Capitaux propres	877 765	(437 871)	1 786 582																																																						
Emprunts et Dettes financières	5 710 482	6 056 800	1 400 964																																																						

Groupe et associés	2 031	2 180	2 233
Dettes fournisseurs	495 686	423 416	324 453
Autres dettes	627 686	410 438	323 058
Total dettes	6 835 885	6 892 834	2 050 708
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	1 030 541	1 232 544	390 153
Produits d'exploitation	1 534 227	2 100 951	760 786
Résultat d'exploitation	(1 761 113)	2 485 866	(1 865 491)
Résultat financier	(14 703)	(16 099)	(8 644)
Résultat courant avant impôts	(1 775 816)	(2 501 965)	(1 874 135)
Résultat exceptionnel	(2 098)	(39)	(4 284)
Résultat net	(1 600 111)	(2 224 453)	(1 688 705)
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 220 359)	(3 354 145)	(1 048 565)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(767 923)	(1 711 650)	(743 845)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	2 047 320	4 655 784	2 374 910
Variation de trésorerie	59 038	(410 011)	582 500

Marge brute sur coût d'achats

(en K€)	30.06.2021 (6 mois)	31.12.2020 (12 mois)	31.12.2019 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 031	1 232	390
Achats consommés	536	599	141
Marge brute sur coût d'achat	495	633	249
En % du chiffre d'affaires	44,5 %	45,5 %	42,2 %

EBITDA

(en K€)	30.06.2021 (6 mois)	31.12.2020 (12 mois)	31.12.2019 (12 mois)
Résultat d'exploitation	(1 761)	(2 486)	(1 865)
Dotation aux amortissements	475	628	299
Dotation aux provisions	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
EBITDA	(1 286)	(1 858)	(1 566)
En % du chiffre d'affaires (*)	-	-	-

(*) : L'EBITDA étant jusqu'à présent négatif, le ratio exprimé en fonction du chiffre d'affaires n'est pas calculé.

Perspectives et objectifs financiers

En 2022/2024, la Société a trois principaux objectifs distincts :

- Obtenir l'enregistrement de la FDA des logiciels « Balance Analyzer 3D » et « SPIDER », et mettre à jour l'ensemble des solutions i-plan pour développer le « NuVasive Planning Solution ». Les différentes versions du « NuVasive Planning solution » seront utilisées pour proposer une plateforme de services de planification à NuVasive grâce aux équipes de SMAIO composées d'ingénieurs biomécaniciens basés en France ;
- Au niveau commercial, augmenter les ventes du KHEIRON Spinal Fixation System en s'appuyant sur l'organisation de cours sagittal balance Academy en Europe, aux États-Unis et en Australie. La Société pourrait pour ce faire compter sur ses 2 puis 3 responsables commerciaux en France, et sur son réseau d'agents et de distributeurs animé par ses 3 commerciaux internationaux. A la fin de la période, la Société compte réaliser environ 200 chirurgies par mois (contre environ 60 par mois aujourd'hui) ;
- Au niveau R&D, développer des guides morpho-adaptés de visée pédiculaires (K-guides) pour rendre le positionnement dans les vertèbres de la vis KHEIRON, ou de toutes autres vis de n'importe quel fabricant, extrêmement simple et ultra-précis, en les interfaçant à tout type de robots passifs présents sur le marché, permettant ainsi de les rendre de facto actifs.

Au-delà de 2025 :

- Seule ou avec un partenaire intégré, et ayant démontré la pertinence de l'utilisation par les robots passifs présents sur le marché de ses guides et trackers morpho-adaptés pour une chirurgie ultra précise et sécurisée de la colonne vertébrale, SMAIO pourrait après avoir conduit une étude clinique aux résultats favorables développer son propre robot actif. Le positionnement des vis, simple et rapide, étant assuré par le robot en abord ouvert dans une première phase, puis en mode mini-invasif postérieurement, l'offre de SMAIO serait élargie à l'ensemble des chirurgies même les plus simples avec l'avantage de pouvoir pleinement contrôler le rééquilibrage induit sur la colonne via les différents composants de la plateforme « i-kontrol » ;
- Accélérer le développement commercial aux États-Unis avec la création d'une filiale de distribution pour promouvoir les ventes du système KHEIRON et ses extensions de gamme, en association avec les tiges sur mesure k-rods auprès de chirurgiens non-utilisateurs de la NuVasive Planning Solution

Objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité

D'ici fin 2025, la Société souhaite augmenter son chiffre d'affaires (aux environs de 12 millions d'euros) en développant ses solutions d'assistance et de suivi de planification chirurgicale en collaboration avec NuVasive, en commercialisant sa gamme d'implants KHEIRON complétée de nouveaux dispositifs (vis poly-axiale, ligament) sur des zones géographiques plus étendues (États-Unis, Europe, Australie), et en introduisant ses guides et trackers morpho-adaptés permettant de positionner de façon très précise les vis dans les pédicules vertébraux en utilisation conjointe avec tout type de robot de chirurgie du dos.

2.2.2 **Informations pro forma** : sans objet.

2.2.3 **Réserves sur les informations financières historiques** : sans objet.

Point 2.3 - Risques spécifiques à l'émetteur

2.3.1 Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités exercées et pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés au secteur d'activité de la Société			
Risque lié à l'environnement concurrentiel : le marché de la chirurgie de la colonne vertébrale est sensible à l'introduction de nouvelles technologies et la croissance et les perspectives de ce marché attirent de nouveaux concurrents	Élevé	Élevé	Élevé
Risque lié à la pandémie de Covid-19 : dans la mesure où il semble prématuré d'envisager un rebond très significatif de l'activité dans une configuration où les déplacements aux États-Unis n'ont été à nouveau autorisés qu'à compter du 8 novembre 2021.	Élevé	Élevé	Moyen

Risques liés à l'organisation de la Société				
Risque lié à la croissance de l'activité et la capacité pour la Société à recruter du personnel supplémentaire et à développer ses capacités opérationnelles.	Élevé	Élevé	Élevé	
Risque lié au processus de fabrication des produits et au faible nombre de fournisseurs : la Société n'assure pas elle-même la fabrication de ses produits et se trouve être par conséquent dépendante de différents fournisseurs spécialisés.	Élevé	Moyen	Moyen	
Risques liés aux activités de la Société				
Risque lié au déploiement commercial : les professionnels de santé n'utiliseront les produits de SAMIO que lorsqu'ils auront acquis la conviction que ses produits offrent des avantages ou constituent une alternative indispensable aux équipements déjà existants.	Élevé	Élevé	Élevé	
Risque lié à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux : les gouvernements et les organismes en charge des régimes d'assurance maladie s'efforcent de contrôler les dépenses de santé en limitant le niveau de remboursement de certains produits ou procédures, en particulier des produits ou procédures innovants.	Élevé	Moyen	Moyen	
Risque lié à l'environnement réglementaire et l'obtention des autorisations de mise sur le marché : les produits de la Société sont des dispositifs médicaux et font l'objet d'une réglementation stricte.	Élevé	Élevé	Moyen	
Risques financiers				
Risque lié aux besoins de financement actuels et futurs : la capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles. Compte tenu de son modèle de développement, plusieurs levées de fonds seraient probablement nécessaires, et le risque de dilution pour les actionnaires pourrait être élevé.	Élevé	Élevé	Élevé	
Risque de liquidité : la trésorerie disponible et le préfinancement du crédit impôt recherche, de la Société ne permettent pas de couvrir les besoins financiers au-delà du 30 avril 2022.	Élevé	Élevé	Élevé	
Risques juridiques				
Risque lié à la propriété intellectuelle	Moyen	Élevé	Élevé	
Section 3 - Informations clés sur les valeurs mobilières				
Point 3.1 - Principales caractéristiques des valeurs mobilières				
3.1.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou admises aux négociations			
	<p>Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur Euronext Growth d'Euronext Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société, soit 3 614 456 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,19 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ; - un nombre maximum de 1.624.548 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à souscrire en numéraire et/ou par compensation de créance, par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles Initiales »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 9,00 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base du Prix de l'Offre) ; - pouvant être porté à un maximum de 1.868.230 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (les « Actions Nouvelles Complémentaires » et, avec les Actions Nouvelles Initiales, les « Actions Nouvelles »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 10,35 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base du Prix de l'Offre ; - et à un maximum de 2.148.464 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 11,90 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base du Prix de l'Offre. <p>Les Actions Offertes seront toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes.</p> <p>Date de jouissance : les Actions Offertes seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante.</p>			
3.1.2	Devise d'émission / Dénomination			
	- Devise : Euro ; Libellé pour les actions : SMAIO ; Mnémonique : ALSMA			
3.1.3	Nombre d'actions émises			
	Un maximum de 1.624.548 actions ordinaires nouvelles à émettre (les « Actions Nouvelles Initiales ») pouvant être porté à un maximum de 1.868.230 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (les « Actions Nouvelles Complémentaires » et, avec les Actions Nouvelles Initiales, les « Actions Nouvelles »), et à un maximum de 2.148.464 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (les « Actions Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). A la date d'approbation du Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 686 746,64 euros et est divisé en 3 614 456 actions ordinaires, de 0,19 euro de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées et de même catégorie.			
3.1.4	Droits attachés aux actions			
	(i) Droit à dividendes et un droit de participation aux bénéfices de la Société, (ii) droit de vote (dont un droit de vote double en cas de détention au nominatif pendant une durée continue de deux ans au nom du même actionnaire, étant précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'admission des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, ne sera pas prise en compte), (iii) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, et (iv) droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.			
3.1.5	Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité			
	Sans objet.			
3.1.6	Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières			
	Sans objet.			
3.1.7	Politique en matière de dividendes			
	Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende, à court ou moyen terme, compte tenu du stade de développement de la Société, afin de mobiliser les ressources disponibles au financement de son plan de développement.			
Point 3.2 - Lieu de négociation des valeurs mobilières ; Date de jouissance				
3.2.1	Demande d'inscription à la négociation			
	L'inscription des Actions Existantes et des Actions Offertes est demandée sur Euronext Growth d'Euronext Paris. Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation n'a été formulée par la Société.			
	Date de jouissance			
	Les Actions Offertes seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante.			
	Code ISIN : FR0014005180 ; Mnémonique : ALSMA ; ICB Classification : 20102010 – Medical Equipment			

Point 3.3 – Garantie

3.3.1	L'émission ne fait pas l'objet d'une garantie. Néanmoins, la Société a reçu un certain nombre d'engagements de souscription, lesquels représentent un montant de 6,80 M€, soit environ 75,55% de l'émission initiale (sur la base du Prix de l'Offre et hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation).
--------------	---

Point 3.4 - Principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières

3.4.1	Principaux risques propres aux valeurs mobilières	
	Intitulé du risque	Degré de criticité net
	Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante.	Elevé
	Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer.	Elevé
	L'Offre entraînera une dilution des participations respectives de la société Sylorus Scientifique et de Monsieur Jean-Charles Roussouly, actionnaires de référence de la Société. Ces derniers resteront néanmoins en position d'influer sur les décisions prises en assemblées générales.	Moyen
	La cession par l'un des actionnaires de référence de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.	Moyen

Section 4 - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières**Point 4.1 - Conditions et calendrier de l'Offre**

4.1.1	<p>Modalités et conditions de l'Offre</p> <p>Structure de l'Offre</p> <p>Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou « OPF »), étant précisé que les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 200 actions incluses et fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions. L'avis de résultat de l'OPF qui sera publié par Euronext indiquera les réductions éventuelles appliquées aux ordres, étant précisé que les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits. Il est par ailleurs précisé que chaque ordre doit porter sur un nombre minimum de 1 action et qu'aucun ordre ne pourra porter sur un nombre d'actions représentant plus de 20 % du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'OPF ; - un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie, du Japon et de l'Afrique du Sud). <p>Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF.</p> <p>Clause d'Extension : afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles d'un maximum de 15%, soit un nombre maximum de 243.682 actions nouvelles complémentaires, sur la base du Prix de l'Offre (la « Clause d'Extension »).</p> <p>Option de Surallocation : pour les besoins des opérations de stabilisation et afin de couvrir d'éventuelles surallocations, l'Agent Stabilisateur se verra prêter un certain nombre d'actions par la société Sylorus Scientifique, actionnaire historique de la Société. Les actions achetées sur le marché par l'Agent Stabilisateur dans le cadre des opérations de stabilisation permettront à l'Agent Stabilisateur de restituer à l'actionnaire prêteur tout ou partie des actions prêtées. Si l'Agent Stabilisateur n'a pas acquis un nombre suffisant d'actions pour rembourser le prêt de titres ainsi concédé par l'actionnaire prêteur, il procédera à l'exercice partiel ou intégral de l'Option de Surallocation ci-après décrite à hauteur du solde des actions restant à restituer. La Société consentira à l'Agent Stabilisateur une option permettant, par priorité, de souscrire un nombre d'actions représentant un maximum de 15% des Actions Nouvelles, soit un maximum de 280.234 Actions Supplémentaires (en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension), sur la base du Prix de l'Offre.</p> <p>Prix de l'Offre : par délibérations du Conseil d'administration en date du 22 mars 2022, le prix des actions offertes a été fixé à 5,54 euros par Action Offerte, dont 0,19 euro de valeur nominale et 5,35 euros de prime d'émission (le « Prix de l'Offre »). Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global.</p> <p>Produit brut et produit net de l'Offre : sur la base du Prix de l'Offre, soit 5,54 € :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>En M€</th> <th>Emission à 75,55%</th> <th>Offre à 100%</th> <th>Après Clause d'Extension et Option de Surallocation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Produit brut</td> <td>6,80 M€</td> <td>9,00 M€</td> <td>11,90 M€</td> </tr> <tr> <td>Dépenses estimées</td> <td>0,80 M€</td> <td>0,95 M€</td> <td>1,16 M€</td> </tr> <tr> <td>Produit net</td> <td>6,00 M€</td> <td>8,05 M€</td> <td>10,74 M€</td> </tr> <tr> <td>Capitalisation boursière</td> <td>26,82 M€</td> <td>29,02 M€</td> <td>31,93 M€</td> </tr> </tbody> </table> <p>Calendrier indicatif de l'opération</p> <p>23 mars 2022 : Approbation du Prospectus par l'AMF Mise à disposition du Prospectus sur le site internet de la Société Diffusion du communiqué annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus</p> <p>24 mars 2022 : Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPF / Ouverture de l'OPF et du Placement Global</p> <p>31 mars 2022 : Clôture de l'OPF à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)</p> <p>31 mars 2022 : Clôture du Placement Global à 17 heures 30 (heure de Paris)</p> <p>1^{er} avril 2022 : Allocations / Exercice éventuel de la Clause d'Extension / Signature du Contrat de Placement / Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué indiquant le résultat de l'Offre</p> <p>5 avril 2022 : Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global</p> <p>6 avril 2022 : Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris sur une ligne de cotation intitulée « SMAIO » / Début de la période de stabilisation éventuelle</p> <p>6 mai 2022 : Date limite d'exercice de l'option de surallocation / de la fin de la période de stabilisation éventuelle</p> <p>Modalités de souscription</p> <p>L'émission objet de l'Offre est réalisée sans droit préférentiel de souscription. Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 31 mars 2022 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 31 mars 2022 à 17 heures 30 (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p>	En M€	Emission à 75,55%	Offre à 100%	Après Clause d'Extension et Option de Surallocation	Produit brut	6,80 M€	9,00 M€	11,90 M€	Dépenses estimées	0,80 M€	0,95 M€	1,16 M€	Produit net	6,00 M€	8,05 M€	10,74 M€	Capitalisation boursière	26,82 M€	29,02 M€	31,93 M€
En M€	Emission à 75,55%	Offre à 100%	Après Clause d'Extension et Option de Surallocation																		
Produit brut	6,80 M€	9,00 M€	11,90 M€																		
Dépenses estimées	0,80 M€	0,95 M€	1,16 M€																		
Produit net	6,00 M€	8,05 M€	10,74 M€																		
Capitalisation boursière	26,82 M€	29,02 M€	31,93 M€																		

Chef de File et Teneur de Livre : Midcap, une division de TP ICAP (Europe) SA, 89-91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (« TP ICAP Midcap »).

Révocation des ordres

Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF (le 31 mars 2022 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par Internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions. Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès du Chef de File et Teneur de Livre ayant reçu cet ordre et ce jusqu'au 31 mars 2022 à 17 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Engagements de souscription reçus :

La Société a reçu des engagements de souscription pour un montant total de 6,80 M€ soit environ 75,55% de l'émission initiale (sur la base du Prix de l'Offre et hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) qui se décomposent de la manière suivante : (i) 5,00 M\$ (soit 4,50 M€ sur la base d'un taux de change indicatif de 1€ pour 1,10\$) de la part de la société NuVasive, (ii) 2,00 M€ de la part de NextStage, société de gestion d'actifs et (iii) 0,30 M€ de la part de la société Sylorus Scientific, actionnaire historique de la Société. Ces ordres ont vocation à être servis en priorité intégralement, sous réserve des règles usuelles d'allocations (principalement dans l'hypothèse où les souscriptions recueillies dans le cadre de l'Offre seraient très supérieures au nombre des Actions Offertes). La Société n'a pas connaissance d'autre intention d'achat de ses actionnaires historiques ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.

Engagement de conservation :

Sylorus Scientific et Monsieur Jean-Charles Roussouly se sont engagés envers le Chef de File et Teneur de Livre à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison de l'Offre, à l'exception, le cas échéant, des actions susceptibles d'être prêtées dans le cadre de l'Option de Surallocation, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre et sous réserve de certaines exceptions habituelles. Cet engagement portera sur 100% des titres détenus par les actionnaires concernés pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

Il convient de noter que les sociétés NuVasive et NextStage, qui se sont engagées à souscrire à l'Offre, n'ont pas pris d'engagement de conservation.

Sylorus Scientific n'a pas pris d'engagement de conservation pour les titres objet de son engagement de souscription.

Garantie : l'Offre ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

Actionnariat après l'Offre : A l'issue de l'Offre, l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit :

Actionnaires	Réalisation de l'opération à hauteur de 75,55%				Réalisation de l'opération à hauteur de 100%				Réalisation de l'opération à hauteur de 100% y compris clause d'extension mais hors clause de surallocation				Réalisation de l'opération à hauteur de 100% y compris clause d'extension et clause de surallocation			
	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables		Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables		Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables		Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Sylorus Scientific SA*	2 768 608	57,18%	2 768 608	57,18%	2 768 608	52,85%	2 768 608	52,85%	2 768 608	50,50%	2 768 608	50,50%	2 768 608	48,04%	2 768 608	48,04%
Jean-Charles Roussouly*	900 000	18,59%	900 000	18,59%	900 000	17,18%	900 000	17,18%	900 000	16,42%	900 000	16,42%	900 000	15,62%	900 000	15,62%
NuVasive**	812 274	16,78%	812 274	16,78%	812 274	15,50%	812 274	15,50%	812 274	14,82%	812 274	14,82%	812 274	14,09%	812 274	14,09%
Nextstage**	361 011	7,46%	361 011	7,46%	361 011	6,89%	361 011	6,89%	361 011	6,58%	361 011	6,58%	361 011	6,26%	361 011	6,26%
Flottant	0	0,00%	0	0,00%	397 111	7,58%	397 111	7,58%	640 793	11,69%	640 793	11,69%	921 027	15,98%	921 027	15,98%
TOTAL	4 841 893	100,00%	4 841 893	100,00%	5 239 004	100,00%	5 239 004	100,00%	5 482 686	100,00%	5 482 686	100,00%	5 762 920	100,00%	5 762 920	100,00%

* La société Sylorus Scientific SA, détenue à hauteur de 80,00% par Monsieur Philippe Roussouly, Président-Directeur-Général de SMAIO, et son frère, Monsieur Jean-Charles Roussouly, n'agissent pas de concert.

** En cas de service à hauteur de l'intégralité de leur engagement de souscription respectif

4.1.2 Estimation des dépenses totales liées à l'émission

Sur la base du Prix de l'Offre et d'une réalisation de l'Offre à 100% hors clause d'extension et hors clause de surallocation, les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 0,95 M€. Aucune dépense liée à l'Offre ne sera facturée par la Société aux investisseurs.

4.1.3 Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre

L'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1% du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus et du Prix de) serait la suivante :

	Capitaux propres par action au 30 juin 2021*	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant l'Offre	0,24	1,00%
Après l'Offre à 75%	1,25	0,75%
Après l'Offre à 100% (hors clause d'extension et option de surallocation)	1,51	0,69%
Après l'Offre à 115% (y compris clause d'extension hors clause de surallocation)	1,65	0,66%
Après l'Offre clause d'extension et option de surallocation comprises	1,80	0,63%

* sur la base des capitaux propres sociaux de SMAIO au 30/06/2021 de 877 765 euros

Point 4.2 - Raison d'établissement de ce prospectus

4.2.1 Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de celle-ci

En 2022/2024, la Société a 3 principaux objectifs distincts :

- Obtenir l'enregistrement de la FDA des logiciels « Balance Analyzer 3D » et « SPIDER », et mettre à jour l'ensemble des solutions i-plan pour développer le « NuVasive Planning Solution ». Les différentes versions du « NuVasive Planning solution » seront utilisées pour proposer une plateforme de services de planification à NuVasive grâce aux équipes de SMAIO composées d'ingénieurs biomécaniciens basés en France.
- Au niveau commercial, augmenter les ventes du KHEIRON Spinal Fixation System en s'appuyant sur l'organisation de cours sagittal balance Academy en Europe, aux États-Unis et en Australie. La Société pourrait pour ce faire compter sur ses 2 puis 3 responsables commerciaux en France, et sur son réseau d'agents et de distributeurs animé par ses 3 commerciaux internationaux. A la fin de la période, la Société compte réaliser environ 200 chirurgies par mois (contre environ 60 par mois aujourd'hui) ;
- Au niveau R&D, développer des guides morpho-adaptés de visée pédiculaires (K-guides) pour rendre le positionnement dans les vertèbres de la vis KHEIRON, ou de toutes autres vis de n'importe quel fabricant, extrêmement simple et ultra-précis, en les interfaçant à tout type de robots passifs présents sur le marché, permettant ainsi de les rendre de facto actifs.

Au-delà de 2025 :

- Seule ou avec un partenaire intégré, et ayant démontré la pertinence de l'utilisation par les robots passifs présents sur le marché de ses guides et trackers morpho-adaptés pour une chirurgie ultra précise et sécurisée de la colonne vertébrale, SMAIO pourrait après avoir conduit une étude clinique aux résultats favorables développer son propre robot actif. Le positionnement des vis, simple et rapide, étant

	<p>assuré par le robot en abord ouvert dans une première phase, puis en mode mini-invasif postérieurement, l'offre de SMAIO serait élargie à l'ensemble des chirurgies même les plus simples avec l'avantage de pouvoir pleinement contrôler le rééquilibrage induit sur la colonne via les différents composants de la plateforme « i-kontrol » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> o Accélérer le développement commercial aux États-Unis avec la création d'une filiale de distribution pour promouvoir les ventes du système KHEIRON et ses extensions de gamme, en association avec les tiges sur mesure k-rods auprès de chirurgiens non-utilisateurs de la NuVasive Planning Solution. <p>L'enjeu consisterait pour SMAIO à passer d'un modèle de start-up fortement centrée sur la Recherche et Développement à un modèle plus évolué se caractérisant par un développement commercial grâce aux marquages CE et approbations FDA obtenus sur sa gamme KHEIRON, dans un contexte où l'essentiel du chiffre d'affaires à ce jour est réalisé avec l'appui de 5 chirurgiens historiques leaders d'opinion. SMAIO ne chercherait pas à se positionner comme un énième fabricant de vis pédiculaires, mais bien plus comme un fournisseur de solutions ayant été conçues globalement pour répondre à l'ensemble des besoins des chirurgiens, chaque composante fonctionnant de façon optimale intégrée aux autres.</p> <p>Dans l'hypothèse d'une levée de fonds proche de 9 millions d'euros, la Société pourrait couvrir ses besoins financiers sur les 36 prochains mois. A la date d'approbation du Prospectus, la trésorerie s'élève à environ 350 000 euros. La Société a entrepris les démarches nécessaires pour obtenir le préfinancement de la créance de crédit impôt recherche relative à l'exercice 2021 pour un montant net de frais de dossier, de retenue de garantie et d'intérêts précomptés d'environ 235 000 euros avant fin mars 2022. La Trésorerie disponible et le préfinancement du crédit impôt recherche ne permettent pas de couvrir les besoins financiers au-delà du 30 avril 2022.</p> <p>Dans l'hypothèse d'une levée de fonds nette d'environ 8,05 millions d'euros lors de l'introduction en bourse envisagée sur Euronext Growth Paris, la Société financerait par ordre de priorité les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement conformément aux Contrats NuVasive d'une version customisée pour NuVasive de la plateforme i-plan (incluant les logiciels KEOPS, Balance Analyzer 3D, et SPIDER Plan et les services associés) dénommée « NuVasive Planning Solution, et la montée en puissance en parallèle des services d'analyses d'images pour un montant total de 3,1 millions d'euros. - Le développement commercial de la Société sur différents marchés (Europe, Australie, États-Unis), afin notamment de promouvoir les ventes du système KHEIRON et des implants sur mesure de la Société auprès de chirurgiens ciblés grâce à un réseau d'agents et/ou de distributeurs qui serait progressivement étoffé, le besoin en fonds de roulement qui l'accompagne, et l'ajout d'une fonction de poly-axialité aux vis du système KHEIRON pour le rendre plus adapté aux besoins du marché américain, soit pour un montant total de 3,6 millions d'euros. - Le développement de la technologie brevetée des guides et des trackers morpho-adaptés en démontrant son apport décisif pour la robotique active par la mise à disposition d'un kit de visée pédiculaire ultra précise, interfaçable avec n'importe quel robot passif présent sur le marché pour le rendre actif, pour un total de 1,35 millions d'euros. <p>Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75,55 %, les fonds levés seraient alloués aux objectifs indiqués ci-dessus dans les mêmes proportions.</p>
4.2.2	<p>Convention de prise ferme avec engagement ferme</p> <p>L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement conclu entre TP ICAP Midcap (le « Chef de File et Teneur de Livre ») et la Société (le « Contrat de Placement ») dont la signature devrait intervenir le lendemain de la clôture du Placement Global (soit selon le calendrier indicatif le 1^{er} avril 2022). En cas de non-signature ou de résiliation du Contrat de Placement, les ordres de souscription et l'Offre seraient rétroactivement annulés. Le Contrat de Placement ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.</p>
4.2.3	<p>Intérêt, y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'Offre</p> <p>Le Chef de File et Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre à l'avenir, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>
Point 4.3 - Qui est l'offreur de valeurs mobilières (si différent de l'émetteur) ?	
4.3.1	Sans objet.